

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **18 (1882)**

Heft 24

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

15 DÉCEMBRE 1882

XVIII^e Année.

N^o 24.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR.

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Intérêts de la Société. — Congrès des instituteurs autrichiens à Reichenberg. — Synode scolaire bernois. — Correspondance vaudoise. — Bibliographie. — Partie pratique.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

LE COMITÉ DIRECTEUR

aux membres de la Société des instituteurs de la Suisse romande.

Chers collègues, chers amis,

Arrivés au terme du mandat que vous avez bien voulu nous confier pour le terme de trois ans, nous sentons le besoin, en prenant congé de vous, de venir remercier tous les membres de notre chère Société qui ont bien voulu nous prêter leur appui et nous témoigner leur sympathie.

Merci, tout particulièrement, à vous, membres du Comité central, qui nous avez si vaillamment et si obligeamment secondés dans notre difficile tâche !

Merci à M. le Dr A. Daguet, le dévoué et savant rédacteur en chef de l'*Educateur*, pour la manière distinguée avec laquelle il a continué à rédiger le journal de la Société ! Merci à ses collaborateurs pour la partie générale !

Merci, également, à ces nombreux collègues, membres de l'enseignement à tous les degrés, qui se sont occupés de la *partie pratique de l'Educateur* !

Si la Société a prospéré pendant ces trois dernières années, et si nous n'avons pas été trop au-dessous de notre tâche, c'est, certes, à tous ces amis que nous le devons.

Quant à nous, nous aurions aimé pouvoir faire davantage : nous avons la légitime ambition de croire qu'un jour tous les instituteurs et toutes les institutrices de la Suisse romande entreront dans les rangs de la *Société pédagogique* et de la *Caisse mutuelle de secours*, et, s'il ne nous a pas été donné de constater encore ce résultat, nous avons le ferme espoir que nos aspirations seront réalisées. C'est pourquoi nous dirons à chacun des membres actuels : « Courage, confiance et point de repos jusqu'à ce que cet idéal soit atteint ! »

Dans le domaine de l'éducation publique, comme ailleurs, la moisson est grande et il y a peu d'ouvriers. Courage donc et que chacun des membres actuels, non-seulement reste fidèle à ce drapeau qui porte pour devise : *Dieu, Humanité, Patrie*, mais encore fasse la plus active propagande pour lui procurer de nouveaux et fervents adhérents.

La direction de notre œuvre va passer aux mains de nos amis et collègues du canton de Genève, qui ont déjà administré la Société de 1871 à 1873.

Nous connaissons leur dévouement, leur zèle et leur activité, et nous sommes persuadés qu'ils feront tous les efforts possibles pour accomplir dignement la tâche qui leur a été départie.

A nous tous de les soutenir de notre concours sympathique ! A nous de travailler avec eux à la prospérité de notre double œuvre : la *Société des instituteurs de la Suisse romande* et la *Caisse mutuelle de secours* !

A nous tous de nous dévouer à nos fonctions, modestes mais si nobles et si utiles d'éducateurs de la jeunesse, de telle sorte que celle-ci, nourrie des principes du *vrai*, du *bon* et du *beau*, base de toute sérieuse instruction, devienne l'ornement et la force de notre chère patrie suisse !

Veuille le Tout-Puissant, qui nous a bénis jusqu'ici, nous continuer sa divine protection !

Vive la Société des instituteurs de la Suisse romande !

Vive le Comité directeur de Genève !

Que le mot d'ordre de chacun soit : « Au revoir au IX^{me} Congrès scolaire en 1884 !

Neuchâtel, le 4 décembre 1882.

Le Comité directeur :

A. BIOLLEY, président.

E. ROUGEMONT, vice-président.

N. GIRARD, secrétaire.

F. VILLOMMET, caissier et gérant.

F. TRIPET, assesseur.

Congrès des instituteurs autrichiens à Reichenberg.

Le congrès des instituteurs autrichiens a décidé sa transformation en congrès austro-allemand.

Cette décision était prévue comme un effet de l'antagonisme et de la lutte ouverte qui divisent les races, en Bohême surtout, où les Allemands et les Tchèques sont en présence.

Les *Freie pädagogische Blätter*, de Vienne, quoique dévouées à la cause germanique, regrettent la dissolution d'une association qui, depuis quinze ans qu'elle existe, a fait beaucoup de bien et qui était intimement liée au développement du système scolaire du pays. Les sociétés politiques ne suffisaient-elles pas à la protection de la nationalité ? Était-il nécessaire de s'attaquer à une fédération qui poursuit son but, sans faire de différence entre le Slave Comenius ou Komensky et l'Allemand-Suisse Pestalozzi.

On a objecté que les Tchèques ne prenaient pas part aux réunions générales et qu'ils ont même, comme pour narguer leurs collègues allemands, tenu leurs assises à Pilsen. Mais alors même qu'il serait constaté qu'il n'y avait pas d'instituteurs slaves à Reichenberg, ce qui ne l'est pas, serait-ce une raison suffisante pour les exclure du congrès autrichien et rendre impossible la présence aux assemblées futures de ceux qui, mieux intentionnés que les autres, seraient disposés à s'y rendre ? Ce congrès de Pilsen n'est pas le premier de son espèce, c'est-à-dire spécial, et ne peut par conséquent être considéré comme une contre-partie de celui de Reichenberg. L'exclusion aurait pour conséquence d'exclure les parties du pays qui ont en dépit de la nationalité des assemblées composées d'éléments divers ; la Styrie, par exemple, qui a une assemblée générale formée de 21 sociétés allemandes et de 10 sociétés slovènes *filiales*. L'exclusion s'étendrait à la Carniole, à la Silésie, à la Bukowine. Ou entendrait-on que les sociétés allemandes de ces contrées en vinssent

à majoriser celles qui sont d'une autre race? Il en résulterait une dispersion des associations générales, qui ressemblerait à un suicide. Au lieu d'unir, le congrès de Reichenberg n'aurait fait que de rendre plus intense, plus fâcheux et irrémédiable l'antagonisme dont on se plaint. »

Ces réflexions des feuilles pédagogiques de Vienne sont marquées au coin de la justice et d'un esprit élevé. Il faut espérer qu'elles seront entendues et feront peut-être revenir le *Lehrertag* autrichien de sa décision prise dans l'entraînement de la lutte.

Le congrès de Reichenberg s'est occupé d'autres questions d'une nature plus paisible et purement pédagogique. On y a discuté entre autres la manière de former les instituteurs et l'organisation des écoles normales, qui remonte dans les pays autrichiens à Marie-Thérèse, la noble souveraine qui a reçu le beau nom de *Mère du pays* (Landes-Mutter). Les écoles normales ont en Autriche un siècle d'existence. Les cours, d'abord circonscrits à certaines branches, ont vu successivement s'étendre leur nombre et leur programme. Les guerres austro-italienne et austro-prussienne ont eu une influence heureuse pour l'instruction publique, dont elles ont fait sentir l'insuffisance, en démontrant que la force d'un peuple était dans sa culture.

En ce qui concerne les conclusions, l'assemblée s'est prononcée pour les points suivants :

L'instruction préparatoire et la formation pédagogique proprement dite se donneront dans le même établissement. La préparation et l'instruction prendront six ans. Les conditions d'admission sont que l'élève ait atteint l'âge de 14 ans et qu'il ait fait la huitième classe de l'école bourgeoise. La latin est obligatoire et le français facultatif. On fera ensorte d'offrir à l'instituteur la possibilité de s'instruire plus à fond.

Dans un prochain article nous entrerons dans quelques détails sur ces divers points.

Synode scolaire bernois.

L'assemblée ordinaire du synode scolaire de notre canton a eu lieu les 23 et 24 octobre, dans la grande salle du Casino, à Berne. L'appel nominal constate la présence de 142 membres sur 150, dont se compose le synode pour la période de 1883. Sur ces 150 membres, on compte 82 instituteurs primaires, 42 instituteurs secondaires, 13 inspecteurs, 6 directeurs d'école, 3 pasteurs, 2 professeurs, 1 négociant, 1 employé fédéral.

M. Martig, directeur de l'école normale de Munchenbuchsée, ouvre la première séance en rappelant le souvenir de trois membres influents du synode : M. Bitzius, Wälti et Staub. M. Martig salue la présence de M. le Dr Gobat, directeur de l'éducation, qui assiste à la séance.

M. Scheuner, rédacteur du *Berner Schul-Blatt*, donne connaissance du rapport sur les travaux du comité du synode pendant l'exercice 1881 à 1882.

M. *Grütter*, directeur de l'école normale de Hindelbank, lit un rapport étendu dans lequel il recherche ce que peut faire l'école pour le développement physique de la jeunesse. En ce qui concerne la visite sanitaire des recrues, le canton de Berne fournit des résultats encore plus déplorables que ceux de l'examen pédagogique. Il n'y a en Suisse que trois cantons au-dessous de Berne : Fribourg, Unterwalden, Glaris.

Le rapporteur croit trouver les causes de cette décadence physique dans le manque de nourriture dont souffrent beaucoup de familles et surtout beaucoup d'enfants. Quand on demande à un domestique de la partie allemande de ce canton ce qu'il mange chez son patron, il répond invariablement : *Aller Gattig*. Si l'on voit encore un homme de belle prestance, on est sûr que c'est ou un boucher, ou un fromager, ou un fils d'aubergiste. Anciennement, on nourrissait les enfants avec du lait, mais depuis que les fromageries se sont établies dans toutes les localités importantes, les paysans se contentent de mauvais café. La vente du schnaps prend aussi des proportions effrayantes : 8 millions de litres pour une population d'un demi-million d'habitants. Nous nous abstenons d'analyser plus longuement l'excellent travail de M. Grütter, ce rapport devant être publié. Constatons que malgré les reproches du rédacteur en chef de l'*Educateur*, les questions politico-religieuses ne sont pas les seules qui soient capables d'émouvoir nos populations : il y a encore des chrétiens et des philanthropes dans notre canton, sans qu'il soit nécessaire de le crier sur les toits, témoins ces nombreux instituteurs qui fondent des sociétés alimentaires pour nourrir et même pour habiller les enfants nécessiteux qui fréquentent leurs écoles.

M. *Scheuner* lit un travail intéressant sur l'application de l'article 27 de la Constitution fédérale. Le synode, à l'unanimité moins deux voix, décide de travailler énergiquement à l'adoption de l'arrêté du 14 juin 1882.

M. *Weingart* explique l'emploi d'un nouveau registre d'école qui sera obligatoire à partir de 1883. Plusieurs plaintes se font entendre, car ce n'est pas par une réglementation excessive qu'on rendra l'école populaire.

Pour finir la journée du 23, on passe à l'élection des membres du comité. Sont nommés : MM. Grütter, Gylam, Martig, Scheuner, Ruefli, Weingart, Breuleux, Wächli et Schärer.

On commence la séance du lendemain par la discussion d'une pétition adressée au Grand Conseil pour demander d'élever les crédits affectés aux pensions de retraite.

M. *Breuleux*, directeur de l'école normale de Porrentruy, lit ensuite un rapport sur les manuels à l'usage des écoles de la partie française de notre canton. Le rapporteur demande l'introduction dans nos classes, soit obligatoirement, soit à titre facultatif, de bons manuels pour l'enseignement de la religion, de la langue française, de l'arithmétique et de la géographie. Les manuels obligatoires que nous possédons dans le Jura ont pour auteurs des Allemands et nous n'avons pas même pu échapper à la honte de voir nos enfants apprendre à lire dans des ouvrages de

fabrication allemande. Espérons que le règne du favoritisme est passé et que la mise au concours des nouveaux manuels, proposée par M. Breuleux nous conduira à plus d'indépendance dans le domaine scolaire. M. Breuleux demande aussi que les moyens généraux d'enseignement, rendus obligatoires par le plan d'études, soient réellement introduits dans nos écoles.

Les membres allemands du synode s'occupent ensuite de l'introduction des caractères latins au lieu des caractères gothiques dans l'enseignement de leur langue maternelle.

H. GOBAT.

CORRESPONDANCE

Lausanne, le 1^{er} décembre 1882.

Si votre correspondant ne tenait pas à vous donner de temps en temps quelques nouvelles de son canton, il laisserait là sa plume, en raison du peu de chose qu'il a à vous écrire aujourd'hui. Il croit cependant opportun de faire mention à vos abonnés de la réunion annuelle des instituteurs secondaires, à Vevey, le 30 septembre dernier. Deux rapports fort intéressants y ont été lus, l'un par F. Forestier, directeur du collège de Vevey, l'autre par M. A. Egli, maître de langues anciennes au collège d'Aigle. Dans le premier de ces travaux, l'auteur cherche à démontrer généralement que l'enseignement théorique de la langue, y compris la grammaire, occupe trop de place dans nos établissements secondaires au détriment de la lecture et des autres exercices d'application. « L'étude de la grammaire, dit-il dans les conclusions de son rapport, devrait durer deux ans, et, pour être faite avec fruit, ne recommencer qu'à l'âge de 14 ans, » En outre, M. Forestier désire un remaniement complet du programme pour l'enseignement du français, et qu'une préparation spéciale soit donnée aux maîtres, à l'Académie, pour que ce nouveau programme puisse être appliqué.

Quant à M. Egli, dont j'ai en main le travail imprimé, il préconise les avantages de la méthode *inductive* et du raisonnement, ne croyant pas applicable aux langues savantes la méthode intuitive qu'il réserve aux langues modernes et *parlées*. Ce point de vue me paraît juste, car il est impossible, me semble-t-il, d'appliquer aux langues mortes les mêmes procédés que l'on emploie dans l'étude d'organismes vivants qui vont se modifiant tous les jours. J'irai même plus loin que M. Egli, et je dis que la nature des langues anciennes ne permet pas, dans l'enseignement du maître, d'en faire des *langues vives*. On peut galvaniser un corps mort, mais on ne saurait lui rendre la vie. Ceci soit dit sans me prononcer contre les études classiques que les meilleurs esprits nous ont habitués à considérer comme indispensables à la culture de l'individu. Du reste, M. Egli plaide avec grâce et esprit la cause des langues anciennes, et pour mon compte je le remercie de son rapport sous forme de causerie

en l'assurant que je ne me contenterai pas d'une première lecture fort superficielle.

Une discussion assez nourrie s'est ensuite engagée dans la salle des Conférences de l'Ecole supérieure, superbe édifice dans lequel se trouvent aussi les classes primaires de filles : après quoi les quatre-vingts représentants des établissements secondaires sont allés s'asseoir à un excellent banquet, au théâtre. Il s'y est dit et chanté de belles choses, à ce banquet. M. le pasteur Cérésolle y a chanté le *Canton de Vaud* du doyen Curtat, et un des Nestors d'entre les convives y a fait ressortir les avantages de la vocation d'instituteur dans un discours où sa belle figure plaidait autant que ses paroles. Il y a dit entre autres que la poussière de l'école ne nuit pas à la santé (*Schulstaub ist gesund*).

Si vous consultez nos feuilles publiques de ces jours derniers, vous y verrez que le Grand Conseil a repoussé l'institution de brevets secondaires pour les personnes du sexe qui enseignent dans les écoles supérieures de filles. L'on ne voit pas, en effet, pourquoi le Grand Conseil aurait créé des brevets secondaires pour quelques dames, tandis qu'on n'en exige aucun des instituteurs du même degré. C'est toujours, vous le voyez, l'éternelle lutte entre la liberté et la protection, et l'honorable M. Cuénoud, syndic de Lausanne, a eu raison, ce me semble, de s'opposer à la création dont je viens de vous parler et qui n'est point assez justifiée.

E. L.

BIBLIOGRAPHIE

CHANTS ET JEUX AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO, à l'usage de la famille, des jardins d'enfants, des écoles maternelles, recueillis et arrangés par Adèle de Portugall, inspectrice des Ecoles enfantines du canton de Genève. Paris, Delagrave, 1882. In-4°, 195 pages.

« Trois éléments, dit madame de Portugall, servent de base aux jeux collectifs des enfants : la poésie ou les paroles, le chant ou la mélodie, les mouvements ou la gymnastique. » Ce sont donc ces trois choses que nous trouvons dans ce livre nouveau et dont l'extérieur charme au premier coup d'œil. De l'intérieur, nous dirons tout à l'heure notre impression.

L'enfant est préparé au jeu par une causerie dont, à vrai dire, nous ne comprenons pas la nécessité. L'enfance est assez disposée à jouer sans qu'on se croie obligé de l'y préparer. En revanche, rien de mieux que la marche, comme préparation aux mouvements, et nous admettons aussi que certains chants peuvent gagner à être amenés par une causerie. Les chants sont très bien choisis. Comme de juste, ils commencent par l'Eternel ; suivent les chants du devoir, du travail, de l'amour paternel... Vient celui du petit enfant... ceux des fleurs, des oiseaux... le départ pour l'école... En prison.

Les paroles de ce dernier chant sont d'Eugène Rambert. Le Petit Enfant est d'Antoine Carteret. Deux collaboratrices de madame de Portugall, mademoiselle Susanne Brès et mademoiselle Progler en ont composé de charmantes, entre autres le petit Ramoneur, que nous donnerons dans notre feuille.

Parmi les poètes du recueil, citons encore Oyex-Delafontaine, l'auteur des Hirondelles, Moratel, Marc Monnier, Mlle Julie de Pury (l'auteur du Petit Oiseau), Susanne Dompnmartin. Dans les Marches et rondes, nous trouvons avec Mlle Brès M. Paul Privat. Les compositeurs de ces mélodies ne sont pas moins nombreux, et à côté des immortels Haydn et Mozart et de quelques Français et Allemands, bon nombre d'artistes de notre pays, Imler, Kurz, Kern, Reich, Carey, Ruelens. Toute cette partie de l'œuvre est réussie, les mélodies appropriées aux paroles, simples au début, plus savantes à la fin.

Outre les mélodies et poésies faites simplement pour être chantées, il en est qui sont composées pour inspirer les mouvements gymnastiques et les imitations en usage dans l'école Frœbelienne (le Moulin, le Faucheur, le Postillon, le Petit Canard, le Scieur de bois, le Réveil des batteurs et un grand nombre qui nous paraissent très bien imaginés). Nous avons remarqué ici le *Poulailler* de M. Louis Tournier, si connu par ses délicieuses poésies enfantines.

Aux jeux gymnastiques succèdent les JEUX DE BALLES et d'autres exercices.

Mais nous en avons dit assez pour donner une idée du recueil auquel madame de Portugall a attaché son nom, et en faire comprendre l'utilité, la richesse et l'attrait. C'est un beau livre d'école et en même temps un riant livre d'étrennes.

A. D.

PROMENADES ET EXCURSIONS AUTOUR DE CHATEAU-D'ŒX, par Isaac Schümperlin, président du *Club du Rubli*. Château-d'Œx, 1882. 47 pages.

M. Schümperlin est instituteur et ne le dit pas. Pourquoi ? Sans doute parce que ce petit écrit ne regarde pas l'école, mais la Société alpine, qui porte le nom du Rubli, le mont cru longtemps inaccessible, mais que le Club a pris pour parrain depuis qu'il en a fait l'ascension.

C'est un très joli volume, orné de vignettes et d'un style agréable. En notre qualité d'historien et de très profane en courses alpines et alpestres, nous désirerions voir de temps en temps quelques anecdotes historiques se mêler aux descriptions pittoresques. M. Schümperlin nous donne en revanche quelques citations de poésie bien choisies :

Vers les chalets noircis où le soir les appelle,
Pas à pas les troupeaux s'avancent en broutant
La vache lasse enfin du poids de sa mamelle,
Vient livrer les trésors que la chaudière attend.

L'auteur des *Promenades* devrait bien un jour nous raconter dans le même style pittoresque l'histoire de son ministère pédagogique dans ces Alpes hantées par le souvenir du bon doyen Bridel, le *conservateur suisse*.

FRANZÖSISCHE ELEMENTAR-GRAMMATIK, von Andreas Baumgartner, Lehrer an den höheren Schulen der Stadt Winterthur.

Ce petit volume, qui n'était à l'origine que la partie théorique du « Cours élémentaire » de Keller est devenu une véritable « grammaire française » ; maints chapitres y sont traités d'une façon plus complète même que dans nos meilleurs manuels français. Pour la première partie (exposition des sons, prononciation) nous renvoyons le lecteur au jugement que nous avons déjà émis dans ce journal (15 août 1881) et que nous ne modifions en aucune manière. Quant à la grammaire proprement dite, elle est consciencieusement travaillée, — trop consciencieusement peut-être, — mais ne nous paraît contenir aucun aperçu bien nouveau. Nous y retrouvons nombre d'explications ou d'exemples fournis déjà par d'autres grammairiens, comme MM. Ayer, Hötz, Mätzner. Quoique l'auteur, dans sa préface, se défende du reproche de viser à être trop complet, maints détails auraient aisément pu être mis de côté dans une grammaire *élémentaire*.

L'exposition des faits grammaticaux est généralement brève et lucide. Les exemples bien choisis et pratiques. Les parties les mieux traitées sont : le verbe, l'adverbe et quelques pages destinées à la construction et à la ponctuation. Signalons en terminant quelques endroits défectueux : règle du mot gens, p. 266, sous condition, 268, doux et faux répétés, 276, formation des temps, particulièrement du subjonctif, 315, multiplier, 334, quand il vient. . dis-lui que. 346, etc., en outre un nombre infini de fautes d'impression : le Cair, Rom, quatre-vingt, protégons, appercevoir, ainsi (pour aussi), les enfant, etc., etc.

DESSOULAVY.

COURS D'INSTRUCTION MORALE ET CIVIQUE à l'usage des instituteurs et institutrices, des aspirants et aspirantes au brevet supérieur de l'enseignement primaire, rédigé pour répondre au programme officiel, par Georges DUMESNIL, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, professeur agrégé de philosophie. — Paris, librairie Ch. Delagrave ; volume de 286 pages.

« Ce cours, nous dit l'auteur, a été professé d'abord devant un auditoire de jeunes filles. » On voit, par cette simple affirmation, qu'en France on marche à pas de géant, sinon à pas sûrs, puisqu'on enseigne l'instruction civique aux « jeunes filles ». Chez nous, on n'en est pas encore là. Est-ce un bien ? Je ne le crois pas, et suis tout à fait d'accord avec l'auteur quand il dit, parlant d'une manière générale : « Est-ce que les femmes n'ont pas, elles aussi, des devoirs à remplir envers la patrie ? »

« Assurément. Et que doit faire d'elles l'éducation publique, nationale, civique ? Précisément des citoyennes, c'est-à-dire des femmes comprenant leurs devoirs comme épouses, mères et membres de la patrie et de la société » et plus encore quand il s'adresse directement aux futures institutrices : « Vous venez ici dans l'intention de demander à l'Etat le droit d'enseigner en son nom. Il a le droit, à son tour, d'exiger de vous que vous soyez familières avec les principes sur lesquels il repose et qu'en échange du privilège qu'il vous confère vous soyez prêtes à exposer ces principes dans toute leur force et toute leur dignité. »

On ne saurait mieux dire. Mais est-ce bien le moyen de familiariser les futures institutrices avec les « principes sur lesquels l'Etat repose » que de leur exposer, pendant les trois quarts du cours ce que c'est que la « sensibilité, l'intelligence, l'action, la pensée, la moralité de la psychologie, la morale, la vertu, l'individu, le mariage, — et ici il est question de polygamie, polyandrie, de divorce et de célibat, — la famille, l'humanité, la nature et Dieu, etc., etc. ? » A notre humble avis, il convient que les jeunes filles soient initiées à ces grandes idées que réveillent les mots de *patrie*, de *république*, de *démocratie* et qu'elles aient des notions sur les *pouvoirs publics*, les *droits et devoirs des citoyens*, mais pour la morale, oh ! je vous en prie, laissez-la chercher dans leur cœur, d'abord, dans l'*Evangile* ensuite. Aucun traité ne remplacera jamais ce *Livre des livres*. « Aime Dieu de tout ton cœur et ton prochain comme toi-même » — tout n'est-il pas là ?

Cette réserve faite, nous rendons hommage au talent d'écrivain, de pédagogue et de moraliste de l'auteur.

A. BIOLLEY.

NOTIONS DE PHYSIOLOGIE HUMAINE ET ÉLÉMENTS D'HYGIÈNE POPULAIRE A L'USAGE DES ÉCOLES POPULAIRES (degré supérieur), avec 24 figures intercalées dans le texte et deux hors texte, par *Auguste Jaquet*, maître à l'école secondaire des filles à Porrentruy. Prix : 1 fr. — Lausanne, librairie Imer et Payot, éditeurs, 1881.

Cet ouvrage se divise en trois parties. La première renferme des notions d'anatomie et de physiologie ; la seconde des principes d'hygiène privée avec l'hygiène scolaire ; la troisième, des renseignements et des recettes utiles.

La première partie offre un résumé intéressant de la physiologie humaine, renfermant les notions suffisantes pour comprendre les phénomènes essentiels de la vie. Les explications sont élucidées, surtout pour l'ouïe et la vue, par l'indication des faits élémentaires correspondants de l'acoustique et de l'optique. Peut-être aurait-il mieux valu les grouper suivant la classification ordinaire : *fonctions de nutrition* et *fonctions de relation*. Je me demande encore si le questionnaire qui suit chaque chapitre est bien nécessaire ? Ne peut-il pas avoir pour résultat d'habituer les élèves à chercher des réponses à des questions stéréotypées et de leur faire accroire qu'ils savent tout quand ils les ont trouvées ?

Ne vaudrait-il pas mieux laisser au maître la nécessité d'inventer les questions, même au risque d'en faire auxquelles on ne peut pas répondre en apprenant aux élèves qu'il y a encore bien des mystères ou des inconnus à trouver; les questionnaires habituent le maître et l'élève à la paresse et au dogmatisme.

La seconde partie traite de l'air atmosphérique considéré dans ses éléments essentiels et accidentels, de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, du sol, etc., tout cela au point de vue de leurs rapports avec les conditions de la santé. C'est souvent en même temps de l'économie domestique. Des principes vrais et justes, des applications bien trouvées, des directions judicieuses forment le fonds de ces chapitres écrits d'une manière intéressante. Chaque chapitre est suivi d'un certain nombre de règles hygiéniques qui en forment le résumé, la conclusion pratique. Elles sont marquées au coin du bon sens et de la science. Cependant ne pourrait-on pas les trouver quelquefois trop absolues et dans leur ensemble trop nombreuses, car on en compte 114 en tout. Est-il donné à chacun de consulter l'hygiène pour le choix de son habitation, de ses vêtements, de sa nourriture et de ses occupations? La lutte pour la vie, les circonstances de notre position sociale nous forcent bien souvent d'habiter le rez-de-chaussée au lieu de l'étage, de mettre un habit noir plutôt qu'un blanc, de manger ceci au lieu de cela. Les règles posées par l'auteur ne sont sans doute qu'un *desideratum*, mais si on n'osait rien faire sans les consulter, ne ressemblerait-on pas à ce fou qui se croyait de verre et qui n'osait faire un pas de peur de se casser en tombant. Je crois que l'hygiène est utile, mais entendue d'une manière trop étroite, elle peut nous rendre égoïstes et même malheureux.

Cependant, le livre dans son ensemble est bon, et je me propose de m'en servir dans les écoles secondaires de filles.

J.-P. ISELY.

ÉLÉMENTS USUELS DES SCIENCES NATURELLES, par le Dr Saffray. Hachette, Paris.

Ces éléments sont une série de causeries destinées à mettre l'enfant en rapport avec les objets qui l'entourent, à le faire réfléchir sur ces objets, en un mot à lui inculquer la science par l'observation et non par la mémoire. Les leçons de choses sont, il va sans dire, un excellent moyen d'instruction, pourvu qu'on parle aux enfants de choses qu'ils puissent facilement vérifier eux-mêmes. Mais on se laisse souvent entraîner à vouloir trop leur apprendre à la fois, à leur exposer des idées et même des écrits dont ils ne peuvent qu'imparfaitement se rendre compte. M. Saffray ne nous paraît pas avoir complètement évité cet écueil. Mais, à part cela, ces causeries sont bien faites et fournissent une excellente base aux maîtres qui sont chargés d'initier la science proprement dite à l'enfance.

BÉRANECK.

PARTIE PRATIQUE

FRANÇAIS

COURS DE GRAMMAIRE FRANÇAISE, fondé sur l'histoire de la langue. Théorie et exercices, par A. Brachet et J. Dussouchet. Cours élémentaire. — Paris, librairie Hachette et Cie.

Ce petit ouvrage est divisé en 50 leçons; nous donnons ici la 49^e; plus que tout ce que nous pourrions dire, elle fera connaître la méthode employée par les auteurs, et qui ne nous semble être autre que celle de M. Ayer. Comparer la 51^e leçon du Manuel : *La proposition composée*, de notre compatriote, leçon que nous avons donnée dans le n° 12 de l'*Educateur* de cette année, avec la suivante, tirée de l'ouvrage de M. Brachet :

Phrases à écrire au tableau :

Les hirondelles sont arrivées. — Les roses ont été cueillies. — Les paresseux seront punis. — J'ai vu les perdrix qui ont été tuées à la chasse. — Je regrette la somme que nous avons dépensée.

Le maître, après avoir fait reconnaître les participes, demandera pourquoi *arrivées* est au féminin pluriel, *punis* au masculin pluriel, etc. — Il partagera en deux classes les participes conjugués avec *être* et les participes conjugués avec *avoir* et montrera que dans le premier cas le participe s'accorde avec le *sujet* et dans le second cas avec le *complément direct*.

THÉORIE.

Accord du participe passé.

Le **participe passé** conjugué avec l'auxiliaire **être** s'accorde avec le sujet en genre et en nombre : elle **est aimée** ; ils **sont venus**, etc.

Le **participe passé** conjugué avec l'auxiliaire **avoir** s'accorde avec son complément direct, mais seulement quand il en est précédé : la lettre **que j'ai écrite** ; les fleurs **que j'ai coupées**.

QUESTIONNAIRE ET EXERCICES.

Quelle règle suit le *participe présent* conjugué avec *être* ? — Citez un exemple. — Quelle règle suit le *participe passé* conjugué avec *avoir* ?

EXERCICES ÉCRITS. — Dans l'exercice suivant formez les participes *passés* des verbes laissés à l'infinitif et faites-les accorder selon la règle.

La Touraine ou la Loire et ses bords.

Connaissez-vous cette partie de la France que l'on a (*surnommer*) son jardin ? ce pays où l'on respire un air pur dans des plaines verdoyantes (*arroser*) par un grand fleuve ? Si vous avez (*traverser*) dans les mois d'été la belle Touraine, vous aurez longtemps (*suivre*) avec enchantement la Loire paisible ; vous aurez (*regretter*) de ne pouvoir déterminer entre les deux rives celle où vous choisiriez votre demeure.

Même remarque.

Lorsqu'on accompagne le flot jaune et lent du beau fleuve, on ne cesse de perdre ses regards dans les riants détails qu'elles présentent. Des vallons (*peupler*) de jolies maisons blanches qu'entourent des bosquets, des coteaux (*jaunir*) par les vignes ou (*blanchir*) par les fleurs du cerisier, de vieux murs (*couvrir*) de chèvrefeuilles naissants, des jardins de roses d'où sort tout à coup une tour (*élancer*), tout rappelle la fécondité de la

terre ou l'ancienneté de ses monuments, et tout intéresse dans les œuvres de ses habitants industriels.

EXERCICES ORAUX. — 1^o Qu'est-ce qu'un *jardin*? — *l'été*? etc. — Citez les autres *saisons de l'année*. — Que veulent dire *enchantement*, *déterminer*, *paisible*? etc.

2^o Que veulent dire *lent*, *perdre ses regards*, *vallons*, *bosquets*, *coteaux*? etc. — Comment les *coteaux* peuvent-ils être *jaunis*? — *blanchis*? — Qu'est-ce que des *jardins de roses*? — Qu'est-ce qui rappelle *la fécondité de la terre*? — Qu'est-ce qui rappelle *l'ancienneté de ses monuments*? etc.

Epelez : *connaissez-vous*, *pays*, *verdoyantes*, *choisiriez*, *riants*, *détails*, *cerisier*, *chèvre*, *feuilles*, etc.

EXERCICE DE MÉMOIRE. — Apprendre par cœur *La Touraine*.

EXERCICE D'ANALYSE. — Analyser grammaticalement les phrases écrites au tableau.

Décomposer les deux premières phrases de l'exercice ci-dessus en *propositions* et reconnaître dans chaque proposition le *sujet*, le *verbe*, l'*attribut* et le *complément*.

COMPOSITION

Degré supérieur.

La foire de Noël à Neuchâtel.

SOMMAIRE : Etalage des marchands. — La foule des chalands. — Énumération des objets multiples exposés en vente. — L'ours et le biscôme de Berne. — La presse de la foule. — Les mots échangés. — Le boniment des vendeurs, etc.

DÉVELOPPEMENT.

Les murs de la Place du Marché semblent craquer sous la pression des amateurs de bons hommes de pâte, de biscômes et de coqs en sucre rouge. Les étalages alignés présentent trois ou quatre rangs de toiles blanches éclairées en dessous par les chandelles ou les lampes à pétrole et abritant des trésors d'une valeur incalculable pour les marmots. Entre ces alignements, se pressent les chalands grands et petits, nombreux, serrés les uns contre les autres comme des bancs de harengs. Une épingle jetée dans le tas n'arriverait pas à terre.

Tous viennent acheter ou admirer les polichinelles au rire immuable, les poupées en costume suisse du temps des *batz*, les bretelles à griffes nouvelles et incassables, les foulards pour un morceau de pain, quoi! les mirlitons plaintifs, les chiens, les chats, les lapins qui font *coui! coui!* les ânes à têtes branlantes, les oranges de Palerme, écloses à Marseille; les bébés qui pleurent et ferment les yeux quand on leur pèse sur le ventre, les pipes de sucre pour de terribles fumeurs, l'ours vénérable, admirable, l'ours à la langue rouge sortant d'une gueule formidable, l'ours à griffes puissantes, bonne bête au fond, plus souvent mordue qu'elle ne mord. Ces *mutz*, éclatants de blancheur sur le biscôme brun, règnent en maîtres à la foire et passent gravement de mains en mains pour aller se coucher dans le panier des matrones. Car, qu'est-ce qu'une portion de bonbons sans le biscôme de Berne?

On a parlé, on parle, on parlera de la *Vierge à la Chaise*; on parlera aussi longtemps de l'*Ours au biscôme*, et ce tableau qui évoque tant de souvenirs charmants aura toujours des admirateurs plus sincères et plus enthousiastes que celui du peintre italien. Le biscôme de Berne est le premier des bonbons!

Comme d'habitude, on s'écrase un peu entre les étalages; les corps se pressent par poussées; les coudes vous pénètrent dans les côtes un peu brutalement; les paquets de bonbons s'émiettent. Les cors, écrasés par les pieds des voisins, font pousser des *aïe! aïe!* auxquels se mêlent des rires bruyants, épais et bêtes, accompagnés d'expressions à l'*Assommoir*. — Eh! gros imbécile, ne poussez pas tant! — Et vous, marchez donc sur vos pieds! — Ohé! ohé! Louis, arrive ici! — Tiens, vous êtes là aussi, vous? — Mais oui, il faut bien se faire un peu aplatir! — Non, c'est trop bête de pousser ainsi! — Voulez-vous des oranges, Madame, première qualité? — Combien la pièce? — Deux pour 25. — Oui, mais la pièce? — Je vous dis: deux pour 25! — Arrivez, arrivez, volailles de premier choix! Arrivez, arrivez, dindes truffées! — Ohé! — Aïe! — Eh! là-bas! Et cela dure ainsi jusqu'à minuit! Et l'année suivante on recommence.

A. G.

ARITHMÉTIQUE

Problèmes pour les élèves.

1^o L'Etat a fait construire une route pour laquelle il disposait d'une somme de 90000 fr. Les travaux ont duré du 1^{er} mai au 15 septembre et les dépenses par mois sont les suivantes : mai, 23875 fr.; juin, 19080 fr.; juillet, 18765 fr.; août, 18078 fr., et septembre, 9997 fr. Le crédit a-t-il été dépassé ou y a-t-il boni et de combien? — *Réponse* : Il y a un boni de 205 fr.

2^o Le territoire de la commune de B renferme un vignoble de 218 hectares. La dernière récolte a été de 87 hectolitres par hectare. La vendange s'étant vendue en moyenne 39 fr. l'hectolitre, quelle somme la récolte a-t-elle produit, et si les propriétaires sont au nombre de 174, qu'ont-ils reçu en moyenne chacun? — *Réponse* : 739674 fr.; la part moyenne de chaque propriétaire est de 4251 fr.

3^o Le fermier D., voulant émigrer en Amérique, fait des enchères publiques de tout son avoir. La vente du bétail a produit fr. 3765,80; celle du foin fr. 857,40; celle de la paille fr. 215,75; celle des céréales fr. 168 25 cent.; celle des outils aratoires fr. 2185,60 et divers autres objets pour une somme de fr. 1904,95. Il paie ses dettes qui s'élèvent à fr. 3879,25. Combien emporte-t-il d'argent? — *Réponse* : fr. 5218,50.

4^o Un industriel a fabriqué 97 litres 20 centilitres d'encre. Les matières premières lui ont coûté fr. 84,50; les frais de fabrication se sont élevés à fr. 23,65: il a acheté des flacons pour fr. 68,50; des bouchons pour fr. 10,75 et il a donné fr. 4,20 pour la mise en flacons. Sachant que la contenance de chaque flacon est de 0l,15, on demande 1^o combien il pourra remplir de flacons; 2^o quel prix il doit vendre chaque flacon pour gagner 100 fr. sur cette opération? — *Réponse* : 648 flacons; fr. 0,45 le flacon.

5^o J'ai acheté dans un magasin 3^m,80 de drap à fr. 12,75 le mètre; 18^m,60 de toile à fr. 0,95 le mètre, et 1^{kg},750 de laine à fr. 28,80 le kilogramme. Comme je paie comptant, on me fait 8 % d'escompte. Combien dois-je? — *Réponse* : fr. 107,50.

6° Une cuisine a 4^m,80 de longueur sur 3^m,60 de largeur. On veut la paver avec des briques de 0^m,18 de longueur sur 0^m,12 de largeur. On désire connaître la somme nécessaire à l'achat de ces briques, à raison de fr. 11,25 le cent? — Réponse : 90 fr.

COMPTABILITÉ

(Voir n° 22 de l'*Educateur*, page 350.)

JOURNAL DE M^{me} DUVAUD.

Du 31 mars 1882

Les Suivants à Fonds Capital :

Crédit du Léman, mon avoir net dans cet établissement	fr. 8000,—	
Actions de la Société des eaux des Avants, 2 actions de la dite Société, à fr. 900	» 1800,—	
		fr. 9800,—

Du 10 avril

Les Suivants à dame Renaud :

Marchandises générales, montant de l'inventaire, fr. 14300, moins 3 1/2 % d'es-compte	fr. 13799,50	
Compte de meubles, meubles et agencements du magasin	« 812,—	
		fr. 14611,50

Du 10 dito

Caisse aux Suivants :

A Actions eaux des Avants, vente de deux actions à fr. 925	fr. 1850,—	
A Crédit du Léman, mon prélèvement	» 7500,—	
A Banque cantonale vaudoise, mon prélèvement sur mon crédit	» 5261,50	
		fr. 14611,50

Du 10 dito

Dame Renaud à Caisse, mon paiement pour solde. fr. 14611,50

Du 20 dito

Marchandises générales à Marcel, sa facture :

36 ^m ,5 soie, à fr. 6	fr. 219,—	
23 m. velours, à fr. 15	» 345,—	
		fr. 564,—

Du dito

Marchandises générales à Caisse, port et droits d'entrée de l'envoi Marcel fr. 18,60

Du dito

Marcel à Banque cantonale vaudoise, mon chèque au 31 juillet 1882, pour solde de sa facture fr. 564,—

Du 21 dito

Dame Marty à Marchandises générales :
 6 m. soie, à fr. 7,75 fr. 46,50
 17 boutons soie, à fr. 5,50 la douzaine » 7,80
 14^m,8 bordures, à fr. 1,25 » 18,50
fr. 72,80

Du dito

Caisse à Marchandises générales, vente au comptant de ce jour, 15 m. velours, à fr. 18,75 fr. 281,25
E. FAVEZ, Vevey.

Erratum. — M^{lle} E. Longchamp, élève de M. G. Cloux à Villars-Bozon, a envoyé de bonnes solutions des problèmes 42, 43 et 44.

Nominations de régeuts et régentes dans le canton de Vaud en 1882.

Régeuts.

Communes repourvues	Noms et prénoms	Dernière école desservie
Mex	Dufey, Auguste	Mathod (remplaçant)
Chésalloy et Oron	Sonnay, Léonard	Chésalles (provisoire)
Mollondins	Michot, Henri-Ami	Mollondins »
Courtilles	Mercier, Maurice-Louis	Courtilles »
Nyon	Charbonnier, Emile	Ferlens
Cullayes	Clot, Constant	Cullayes »
Morges	Hofer, François-Clément	Jurières
»	Tissot, Emile	Morges »
Bournens	Borgeaud, Jules	Bournens »
Chanéaz	Addor, Henri-Louis	Chanéaz »
Mathod	Guidoux, Ulysse	Elève de l'école normale
Chernex (Châtelard)	Dupraz, Louis-Gabriel	» »
Villars (Ste-Croix)	Gudit, Emile	Villars Ste-Croix (provisoire)
Le Sentier	Guignard, Emile	Sentier »
Oulens et Lucens	Paschoud, Alphonse	Elève de l'école normale
Rossenges	Ruérat, Jules	» »
Orbe	Jaton, Jules	» »
Faoug	Cornamusaz, Fritz	Peney-le-Jorat
Peney (Vuitteboeuf)	Brélaz, Aloïse	1 ^{re} régence
Moudon	Jaquenod, Emile	Novalles

(A suivre.)